

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Réunion du 21 novembre 2024****OBJET :****3/ FINANCES****5.2/ Clôture financière des opérations soldées****Délibération n° 2024 062 BUR**

Six administrateurs composant le Bureau du Conseil d'administration sont présents. Le quorum est donc atteint.

**Sont présents :**

- M. Bertrand OLLIVIER, désigné par le Conseil départemental, Président d'Hamaris,
- Mme Véronique MICHEL, désignée par le Conseil départemental, Vice-présidente d'Hamaris,
- M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil départemental,
- M. Denis FAHY, représentant des locataires,
- M. Michel HUARD, désigné par le Conseil départemental,
- M. André NOIROT, désigné par le Conseil départemental,

**Est excusé :**

- M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,

**Assistent en outre à la réunion :**

- M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général,
- Mme Sandra CATTAN, Directrice générale adjointe, Directrice des ressources internes,
- M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine,
- Mme Corinne MORO, Directrice financière,
- M. Régis ROY, Directeur clientèle,
- Mme Cindy SCHMITT, Assistante de Direction.

**Hamaris • OPH de la Haute Marne**

Siège Social  
27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059  
52902 CHAUMONT Cedex 9  
T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28  
[www.hamaris.fr](http://www.hamaris.fr)

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



Conseil départemental de la Haute-Marne, partenaire de votre cadre de vie

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration de clôturer 4 programmes de construction, 1 programme de réhabilitation et 3 programmes de remplacements de composants, dont le détail figure en annexe.

Pour l'ensemble de ces programmes, un amortissement annuel provisoire a été effectué au cours des exercices antérieurs.

L'amortissement annuel est désormais définitif et fait l'objet de tableaux d'amortissement pour chacun des programmes.

Le bilan récapitulatif de ces opérations s'établit comme suit :

- Dépenses de travaux d'investissements ..... 3 496 635.08 €
- Financements obtenus ..... 2 427 233.20 €
  - o Emprunts : 1 842 000 € (52.68% des dépenses)
  - o Subventions : 585 233.20 € (16.74% des dépenses)
- **FONDS PROPRES (30.58%) ..... 1 069 401.88 €**


Pour permettre l'équilibre de ces opérations, il est proposé d'effectuer un prélèvement sur les excédents d'exploitation antérieurs.

*Pièce jointe en annexe : Détail des opérations soldées*

\*\*\*\*\*

**APRES EN AVOIR DELIBERE, le Bureau du Conseil d'Administration DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser l'écriture comptable suivante :**

- **débit du compte 110 « Report à nouveau » par le crédit du compte 1067 « excédents d'exploitation » affectés à l'investissement » pour 1 069 401.88 Euros.**

<b>RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ</b>
<b>Chaumont, le 21 novembre 2024</b>  <b>Le Président</b> <b>Bertrand OLLIVIER</b>